

1 photo

**FICHE CANDIDATURE  
RESPONSABLE ARBITRE DE LIGUE  
(RAL)**

**SAISON 2020-2024**

*(LES CANDIDATURES SERONT ADRESSEES A LA DTN POUR VALIDATION)*

Document à adresser par mail **avant le 08 février 2021**  
à l'adresse suivante : [jmiyahouenou@gmail.com](mailto:jmiyahouenou@gmail.com)

Nom * :	_____	Prénom * :	_____
Adresse * :	_____		
Code Postal * :	_ _ _ _ _ _	Ville * :	_____
Téléphone * :	_____	Mobile * :	_____
Email * :	_____		
Grade FFTDA * :	_____	Date de naissance * :	_____
Situation professionnelle * :	_____		
Club d'appartenance * :	_____		
N° Affiliation * :	_____	Grade * :	_____
N° de licence * :	_____	N° de passeport * :	_____
<b>Diplômes d'enseignant de taekwondo dont vous êtes titulaire (joindre les photocopies) * :</b>			
<input type="checkbox"/> DIF <input type="checkbox"/> CQP MAM <input type="checkbox"/> DEJEPS Mention Taekwondo <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :			
<b>Disciplines associées pratiquées * :</b>			
<input type="checkbox"/> Hapkido <input type="checkbox"/> Tang Soo Do <input type="checkbox"/> Soo Bahk Do			
Motivation * :	_____		

\* Tous les Champs sont obligatoires

***Le Responsable des Disciplines Associées de Ligue (RAL) :***

**Prérequis :**

- Être reconnu pour incarner les valeurs de nos disciplines.
- Avoir son passeport sportif à jour.
- Être licencié(e) dans la région dans laquelle il postule.
- Être titulaire d'au moins le 2e dan FFTDA (délivré par la CSDGE).
- Être arbitre AN2, au minimum.
- Maîtriser les différentes technologies inhérentes à l'environnement arbitral.
- Qualité managériale avérée.

**Missions :**

- Incarne les valeurs de nos disciplines (de part sa fonction, il doit être exemplaire dans son attitude et cela en toute circonstance).
- Est garant de l'application des Directives Techniques Nationales au service de l'intérêt général.
- Anime l'effectif des arbitres de la ligue.
- Assure la formation initiale des arbitres.
- Promeut la fonction arbitrale et recrute des nouveaux arbitres.
- Mobilise et anime les responsables d'arbitrage des départements, le cas échéant.
- Garantit le bon déroulement des compétitions sur son territoire d'un point de vue de l'arbitrage.
- Vérifie au préalable et met en œuvre les environnements informatiques inhérents au bon fonctionnement d'une compétition combat.
- Met en œuvre et coordonne les différents examens d'arbitrage.
- Impulse une démarche en vue de développer une stratégie à destination des jeunes arbitres.
- Réalise et présente un bilan de son activité.
- Confirme auprès de la fédération, que les arbitres de la ligue retenus pour les échéances nationales, ont bien participé en tant qu'arbitre aux compétitions départementales et régionales de la ligue.
- Sur convocation du DTN, il participe au regroupement concerné.

**Nomination :**

-Par le DTN sur proposition du président de ligue.